

Zeitschrift:	L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber:	Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band:	[92] (2004)
Heft:	1488
 Artikel:	Prévention de la violence à l'encontre des femmes migrantes : une expérience pilote
Autor:	E.J.-R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-282800

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prévention de la violence à l'encontre des femmes migrantes: une expérience pilote

Prévenir la violence faite aux femmes migrantes, tel est le projet engagé par le Service pour la promotion de l'égalité de Genève, démarré à l'automne 2002. En effet, des expériences menées en Amérique du Nord et ailleurs en Suisse, à Zurich et Lausanne notamment, ont démontré que pour de nombreuses raisons les femmes migrantes étaient fortement vulnérables en matière de violence conjugale et que leur sort méritait une attention toute particulière. Ceci d'autant que la campagne contre la violence faite aux femmes engagée à l'échelle fédérale en 1997 n'avait pas suffisamment atteint les populations migrantes, pour une question de langue notamment.

E. J-R.

La vulnérabilité des femmes migrantes en matière de violence conjugale se situe tant en amont qu'en aval du problème. En effet, la déstabilisation liée à l'exil, la confrontation avec une nouvelle culture, les traumatismes liés à des situations de guerre, de viols systématiques ou de détresse économique fragilisent les migrant-e-s et les placent dans un contexte d'insécurité générale. Si à cela s'ajoute une culture d'origine très patriarcale, il se peut que les hommes migrants soient parfois susceptibles, en perdant avec l'exil «le rôle statutaire lié au rôle masculin», de laisser leur stress dégénérer en violence. De plus, les populations migrantes ne jouissent souvent que d'un statut juridique précaire –permis de séjour provisoire- voire d'une absence complète de statut –clandestinité. Cette situation atteint plus dramatiquement encore les femmes : économiquement et juridiquement dépendantes de leurs conjoints, elles risquent en cas de séparation, de sombrer dans la misère ou, si la durée de leur mariage est inférieure à cinq ans, de se voir privées de leur permis de séjour. Confrontées, en outre, à la barrière de la langue et à la méconnaissance des services sociaux susceptibles de les aider, ces femmes forment une des catégories de personnes parmi les plus fragiles. Il était donc particulièrement important, dans une ville comme Genève, où la population étrangère avoisine les 40%, d'aller à la rencontre de ces femmes grâce à des campagnes de prévention spécifiques.

Maître mot: proximité

La méthode phare de la campagne réside dans l'utilisation des réseaux de proximité. En effet, l'idée est de développer des réseaux au sein même des communautés concernées afin que la loi du silence se brise et ainsi enraie les engrangements de la violence.

La première communauté ciblée par la campagne a été celle des personnes lusophones (parlant le portugais), puisqu'elle constitue la plus importante communauté étrangère non francophone sur le canton. Les communautés hispanophones et celles de souches albanaises ont suivi.

Pour ces trois communautés, la mise sur pied du projet s'est déroulée selon un processus identique. La première étape a consisté à repérer les associations par l'intermédiaire desquelles il était possible d'atteindre un grand nombre de migrant-e-s. L'Eglise catholique lusophone a ainsi collaboré au projet concernant la communauté de langue portugaise, l'Université populaire albanaise s'est mobilisée pour les communautés de souches albanaises et l'Entraide protestante a proposé son aide pour la communauté hispanophone.

Ces institutions ont donc constitué les lieux de rencontre entre le SPPE et les personnes activement engagées auprès de leur communauté. Ces contacts ont débouché sur l'engagement de personnes, deux pour chaque groupe cible, disposées à devenir les promotrices du projet. Formées et rémunérées pendant quatre mois, elles ont d'abord contribué au projet en participant à l'élaboration du matériel de campagne qu'elles allaient ensuite promouvoir : des brochures en

portugais, albanais et espagnol, expliquant ce que sont les violences conjugales et sexuelles, au texte et au graphisme accessible à tous et à toutes.

Leur travail de diffusion a constitué l'un des deux éléments clefs du déroulement de la campagne. Tout d'abord au sein de leurs associations, puis dans les lieux publics phares de chaque communauté (magasins spécialisés, par exemple), elles ont ainsi animé des groupes de discussion et proposé la lecture des brochures à un nombre aussi grand que possible de personnes. En outre, les médias locaux de langue étrangère ont été sollicités pour relayer leur travail. La télévision internationale portugaise a, par exemple, diffusé un sujet sur cette campagne.

Le deuxième élément clef a consisté en des événements médiatiques et culturels assurant la visibilité grand public de la campagne, ainsi que la diffusion des brochures et des messages clefs en matière de violence conjugale. Ces événements ont également été marqués par la collaboration des représentant-e-s de chaque communauté et des autorités cantonales et communales genevoises. Des membres du consulat portugais ont, par exemple, participé et contribué à une large diffusion de la campagne, tandis que la Consule était présente lors du lancement médiatique de la campagne.

Une tâche difficile

L'objectif était de démystifier le tabou que représente la violence conjugale, le plus difficile étant de faire parler les personnes concernées. Une promotrice avoue que dans la plupart des cas, les femmes parlent de ce qui est arrivé à une

amie, à une voisine, mais que rares sont celles qui osent avouer qu'elles sont les victimes. La prise de parole est donc un premier pas tout à fait essentiel vers une résolution du problème, même si bien sûr il n'est que le premier sur un chemin semé d'embûches.

Les promotrices ne sont ni des thérapeutes, ni des assistantes sociales. Leur rôle est d'informer puis d'orienter les femmes vers les services ad hoc.

La même promotrice reconnaît que cette tâche est difficile. Rares sont les personnes vraiment hostiles à la cause, même s'il lui est arrivé d'entendre que si les femmes se font taper c'est qu'elles l'ont cherché. Le plus difficile est d'arriver à concerner les gens, à distribuer et expliquer sans cesse, sans obtenir de résultats immédiats. Les gens prennent les informations puis disparaissent en silence ou se déclarent «pas intéressés».

Mais il y a quand même des téléphones, derrière lesquels souvent, une misère infinie perce. Des femmes violentées mais totalement dépendantes de leurs conjoints, sans lieux où aller, souvent sans papiers, qui, seules, ne peuvent survivre ni économiquement, ni juridiquement. De plus, un retour au pays n'est le plus souvent pas envisageable : toujours pour des raisons économiques, mais aussi à cause l'humiliation définitive à laquelle ces femmes seront soumises si elles retournent dans leur pays. Dans de telles conditions, même avec le travail des associations, il faut beaucoup de courage pour essayer de sortir d'une relation violente.

L'idée est donc que grâce à l'information des réseaux informels voient le jour. Une femme en danger doit pouvoir parler autour d'elle et trouver un premier soutien chez ses proches, sa famille, ses voisins et amis. En effet, si la victime risque, en sus de la douleur et de l'humiliation, de se faire expulser, elle ne profitera pas des associations et ces dernières ne pourront pas grand-chose pour elle. Mais si un-e proche peut l'accueillir, lui offrir un refuge et alerter le reste de la communauté, il y a plus de chance de sortir de ce qui paraît une voie sans issue.

Un premier bilan a déjà pu être fait presque une année après le lancement des campagnes de prévention qui ont duré trois mois. Il en ressort que l'idée des brochures dans la langue des communautés cibles a permis une meilleure information et a constitué une très bonne base de discussion. Discussions d'ailleurs largement appréciées, comme première étape vers le brisement d'un tabou.

Les points négatifs sont de deux sortes. Certain-e-s ont estimé que ce genre de campagne stigmatisait par trop, d'une part les hommes et d'autres part les communautés visées par la campagne. Mais les reproches les plus nombreux ont trait au temps, à l'ampleur et aux moyens jugés encore insuffisants.

Aujourd'hui, le SPPE est en recherche active de fonds et de partenaires pour la suite du projet. La continuation de ce beau projet profitera une nouvelle fois tant aux communautés cibles qu'à l'ensemble de la population genevoise.

En outre, les autres cantons romands semblent intéressés par ce concept simple mais efficace et la reprise probable de la campagne hors du territoire genevois satisfait beaucoup le SPPE.

Espérons donc que ce type de démarche pourra être développé puisque au-delà du problème déjà suffisamment grave en soi de la violence, c'est aussi la question de l'intégration et de la reconnaissance des populations immigrées qui est en jeu, et en ces temps de repli social, tous les efforts méritent d'être soutenus. *